

PRALONG





Pralonaises, Pralonnais,

Pralong pour renouer le dialogue après ces années difficiles.

La rénovation du centre bourg a permis d'apporter un petit îlot de verdure et de sécuriser l'accès à l'école. Le parvis de l'église a été agrandi et le monument aux morts déplacé.

L'éclairage public a également fait l'objet de modifications au centre bourg. Dans un souci d'économie tout en continuant d'assurer la sécurité et en préservant la biodiversité, les candélabres s'éclairent désormais au fur et à mesure des détections de piétons ou d'automobiles et s'éteignent après leurs passages,

Grâce à cet éclairage novateur, notre commune s'est vue récompensée par un trophée dans la catégorie "Développement durable et transition énergétique" par Mme Christine Thivant présidente du SIEL.

Des travaux de câblage ont été effectués en prévision de l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Au hameau de la Fouillouse, l'enfouissement des lignes électriques est terminé. Les raccordements individuels sont en cours.

Comme nous nous y étions engagés, les services à la personne progressent avec l'ouverture d'un cabinet d'ostéopathe dans les locaux partagés avec les infirmiers.

L'ADMR intervient aussi à Pralong en assurant le portage des repas et autres services à la personne.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, des efforts vont nous être demandés pour faire face au dérèglement climatique et je ne doute pas que les pralonnais sauront y répondre.

L'opération de broyage des déchets verts sera reconduite.

Face à l'inflation du prix des énergies une réflexion est en cours afin de réduire les coûts sur les bâtiments communaux. (Électricité et chauffage)

En cette fin d'année, je tiens tout particulièrement à remercier les bénévoles qui œuvrent au sein de nos associations et participent pleinement à la vie de la commune.

L'ensemble de ces actions et de ces projets ne serait pas possible sans l'engagement et le soutien de nos partenaires qu'ils soient financiers ou techniques.

L'ensemble du conseil municipal et les agents communaux vous souhaitent avec beaucoup d'optimisme et d'énergie une très belle année 2023.

Pierre Garbil

Le temps des vœux est un moment de partage et de convivialité. Ce début d'année 2022 laissait présager la fin de la pandémie et le retour à la vie d'avant. Nous savons depuis qu'il n'en a rien été.

Avec le conflit en Ukraine, la peur a ressurgi. L'exode des populations fuyant la guerre a réveillé chez nous des souvenirs que l'on croyait oubliés. L'Europe toute entière s'est mobilisée.

Des familles sont arrivées dans notre région et l'une d'entre elles a été accueillie à Pralong.

La générosité des habitants de Chalain, St Paul d'Uzore et Pralong a permis d'apporter une aide financière aux pompiers humanitaires de St Etienne stationnés à la frontière polonaise et distribuant vêtements chauds et médicaments à celles et ceux qui en avaient besoin.

Malgré cela, tant bien que mal, la vie a repris son cours, La réfection de la salle du ruisseau a permis de réunir à nouveau les personnes de

Vœux 2023

La municipalité est heureuse d'inviter tous les pralonnais, pralonaises à la cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier à la salle d'animation à partir de 19 heures.

► Permanences

M. GARBIL, M. NIELACNY, Mme DUPUY, M. BLANC et Mme GAREL reçoivent sur rendez-vous.

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 8h30 à 14h00
 - Mardi : 8h30 à 14h00
 - Jeudi : 14h00 à 17h00
 - Vendredi : 14h00 à 17h00
- Possibilité de rendez-vous.

► Employés communaux

Mme Delphine BRUNEL assure le secrétariat de mairie.

M. Frédéric GRANDPIERRE est chargé de l'entretien de la commune.

Mmes Sandrine TRONEL et Christelle CORNET ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, le service des repas, la garderie et l'entretien à l'école.

► Bibliothèque

Ouverture le jeudi de 17h30 à 19h et le vendredi de 16h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires : permanence le jeudi de 17h à 19h
Fermeture en août.

► Assainissement

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, la Communauté d'Agglomération Loire Forez a la compétence assainissement. C'est elle qui détermine les tarifs de redevance et de droit au branchement. Nous rappelons qu'il est interdit de raccorder les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement.

► Ordures ménagères / Tri des déchets

Le calendrier de collecte peut être consulté sur le site de Loire Forez Agglomération, rubrique déchets. Les points d'apport permanents (Les Romans, Le Bourg, Les Daguets et Montoisel...) ne doivent être utilisés que par les habitants des hameaux et non pas par les gens de passage.

Bien mettre les poubelles avant 12h le jour du passage et les récupérer le plus rapidement possible.

► Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen, c'est obligatoire

Vous avez entre 16 ans et 16 et 3 mois, votre recensement est obligatoire dans votre mairie ou par internet (www.mon.service-public.fr). Munissez-vous de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera remise en attendant d'être convoqué pour la Journée Défense Citoyenne. Ce document est obligatoire pour pouvoir passer tous les examens (permis, bac, cap...)

► Salle d'animation rurale

La location pour les habitants de la commune est de 380€, pour les habitants de Chalais d'Uzore et Champdieu de 550€ et pour les habitants hors de ces communes de 750€.

Location de la vaisselle : 50€ et du matériel audiovisuel : 60€

La caution est de 2500€ pour la salle et 1000€ pour le matériel audiovisuel.

Renseignements et réservation

au secrétariat de mairie : Tél 04 77 97 17 45

► Cimetière

Les familles des défunts sont priées de bien vouloir entretenir les tombes. La mairie se réserve le droit de reprendre les concessions en état d'abandon (Délibération du Conseil Municipal du 01/11/2016)

Tarif : 65€ /m² pour une concession trentenaire. Merci de signaler à la mairie tous les travaux sur la concession.

Tarif columbarium : 500€ par tranche de 15 ans pour une case pouvant contenir 2 ou 3 urnes.

► Fichier Population

Pour nous permettre la mise à jour régulière du fichier population, nous demandons aux personnes qui arrivent ou quittent la commune de bien vouloir avertir la mairie. Merci.

► Elimination des piles usagées

Une caissette est à votre disposition dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

► Animaux errants

La divagation des chiens et des chats est interdite.

► Ecouage

Le brûlage des végétaux (tonte, taille des haies, d'arbustes...) est strictement interdit pour tous les particuliers, en tous temps et tous lieux : article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Les professionnels et agriculteurs peuvent réaliser des opérations de brûlage sous conditions : arrêté préfectoral de la Loire du 8 mars 1974 et 11 juillet 1984.

► Arrosage

Se référer à l'arrêté préfectoral (renseignement en mairie)

► Dénégement

En cas de chutes de neige, le déneigement est assuré par l'employé communal. Par contre, celui des entrées de propriétés, des trottoirs et des voies privées reste à la charge des propriétaires et des locataires et engage leur responsabilité.

► Urbanisme

Pour tous vos travaux de constructions, de rénovations, de modifications de façades etc., vous devez prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la marche à suivre. Possibilité de faire appel à un «architecte conseil».

► Protection des personnes vulnérables

La mairie tient et actualise les registres communaux destinés à inscrire les personnes âgées (de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail) et les personnes handicapées qui en font la demande. Ce dispositif permet de favoriser une intervention rapide et mieux ciblée lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (en cas de canicule par exemple). N'hésitez pas à contacter la mairie pour davantage de renseignements.

Adresses utiles

► Mairie

Tél. 04 77 97 17 45

E-mail : contact@mairiepralong.eu

► Ecole de Pralong : Tél. 04 77 97 14 76

► Service de l'eau Loire Forez agglomération

Tél. : 04 26 54 70 90

E-mail : eaupotable@loireforez.fr

• Entreprise chargée de l'entretien du réseau : S.A.U.R. Montrond les Bains
Service dépannage : 04 69 66 35 09
Compteur (résiliation, ouverture, mutation) : 04 69 66 35 00

► Déchetterie intercommunale

La Loge à Savigneux : Service gratuit (Présenter un justificatif de domicile)
Tél. 04 77 58 78 69

► Collecte et traitement des ordures ménagères

orduresmenageres@loireforez.fr
Tél. 0800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe)

► Cabinet infirmier de Pralong

07 67 82 89 15

► Cabinet d'ostéopathie de Pralong

06 49 95 81 99

► Assistante sociale

Mme Laure Eyraud - Tél. 04 77 96 57 23
à l'Espace Action et Santé
53 Rue de la République à Montbrison

► Numéros d'urgence

Pompiers : 18 (112 sur portable)
Gendarmerie : 17 ou 04 77 58 12 88
Samu : 15

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : à demander au médecin de garde

114 : le numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes.
Application pour localiser les défibrillateurs : «Save life»

Réalisations 2022

- Réaménagement du centre bourg : voirie, stationnement, parvis de l'église, espaces verts, déplacement du monument aux morts.
- Travaux d'embellissement de la salle du pressoir : peinture, sanitaires, plafond.
- Mise en place d'un système d'éclairage public intelligent dans le centre bourg.
- Création à l'école d'un portail pour l'accès des véhicules d'urgence.
- Enfouissement des réseaux à la Fouillouse (coût pris en charge dans son intégralité par le SIEL).
- Installation d'un candélabre solaire à La Fouillouse.
- Plantations d'arbres autour de l'aire de jeu et installation de deux tables de pique-nique supplémentaires.
- Pose d'un mat d'éclairage sur l'aire de jeu de l'association de pétanque pralonaise.
- Réparation des cloches.
- Opération broyage de déchets verts sur un week-end.
- Commande de composteurs et formation à destination des administrés.

Travaux prévus en 2023

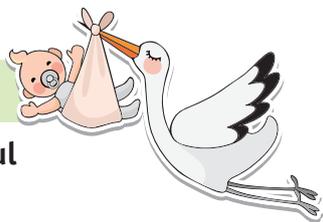
- Réfection de la chaussée de la Route du Château d'Eau, du Chemin des Planes.
- Travaux d'isolation à l'école et à la mairie.
- Agrandissement du columbarium.
- Réfection de l'escalier extérieur à l'école.
- Projet de télégestion du chauffage de la salle d'animation et de l'éclairage extérieur.



Participations aux événements 2023 (si les conditions le permettent)

- Journée du fleurissement du bourg et des hameaux en mai.
- Feu d'artifice pour la fête patronale.
- Repas de Noël pour les enfants du RPI organisé à la salle des fêtes et animé par l'équipe municipale.
- Participation financière pour le colis des aînés.

Naissances



- **MAILLARD Auguste, Paul**
né le 25 janvier 2022
- **HILAIRE Noé, Jean**
né le 27 janvier 2022
- **HAILOUFI PAQUET Sofia**
née le 26 septembre 2022
- **JOURDA Nino, Gino, Auguste**
né le 12 octobre 2022

Décès



- **BARRAUD Yves**
décédé le 2 février 2022
- **FRERY Marie-Louise née DUPUY**
décédée le 3 mars 2022
- **MAILLARD Paulette née BRUNEL**
décédée le 6 juin 2022
- **JEAN-PROST Jacqueline**
décédée le 8 juin 2022
- **DEVOIT Maxime**
décédé le 19 juillet 2022
- **BLANC Raymonde née PALMIER**
décédée le 4 août 2022
- **MORTELIER RIVAT CHATUT Lyam**
décédé le 10 août 2022
- **VRAY Magali**
décédée le 1^{er} septembre 2022
- **COUCHAUD Joannès**
décédé le 27 septembre 2022

Mariages



- **OUAÏNI Sonia et HANESSE Jessica**
le 19 février 2022
- **BEYSSON Denis et POYET Eliane**
le 28 mai 2022
- **MARRET Antoine et TROUILLEUX Julie**
le 2 juillet 2022
- **COSTANTIN Cyrille et DUPUY Anaïs**
le 9 juillet 2022
- **DUCHADEAU Aurélien et REYNAUD Anne**
le 9 juillet 2022
- **BERGER Jean-Claude et MATEO Emma**
le 20 août 2022
- **MAILLARD Bertrand et LAFAY Mathilde**
le 12 novembre 2022

VIE COMMUNALE

CHANGEMENT SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après onze années passées en qualité de secrétaire de mairie, Didier Rodière, a quitté ses fonctions pour une nouvelle aventure professionnelle.

Début juillet, les élus des municipalités successives avec lesquels il a travaillé l'ont remercié pour ces années de présence au service des habitants et du village. Personne n'ignore que le secrétaire de mairie tient un rôle très important. C'est un vrai chef d'orchestre, il maîtrise tout, de l'état civil au budget, et il est surtout à l'écoute des administrés.

Ce moment de convivialité a été aussi l'occasion d'accueillir Delphine Brunel qui va alors prendre le relais au poste de secrétaire à la mairie de Pralong. Nous lui souhaitons la bienvenue.



VIE COMMUNALE

L'OPÉRATION «REPRISE DES CONCESSIONS» SERA DÉCLENCHÉE EN 2023

La mairie informe que l'opération «reprise des concessions» va être déclenchée en 2023.

Nous allons déposer des panneaux de reprise sur les tombes concernées. Les concessions devraient être reprise en 2026 (sous réserve d'un nouveau décret) si personne ne se manifeste.

L'équipe municipale réfléchit sur un projet d'implantation d'un nouveau colombarium à côté de celui qui existe.

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Bonjour à tous, voilà bientôt six mois que le cabinet a ouvert ses portes, et c'est une réussite !

Pour une ouverture, je suis plus que satisfaite de la popularité et de l'engouement qui s'est créé autour de mon cabinet, de la part des Pralonais, ainsi que des communes alentours.

Il est très important pour moi que vous puissiez vous sentir accompagné vis-à-vis de vos différents maux, difficultés quotidiennes ou simplement pour être en pleine forme... et ainsi, trouver un lieu pouvant vous accueillir et vous soulager. Je reste disponible au 06 49 95 81 99 ou sur Doctolib, n'hésitez pas !

Un grand merci, à la commune et aux patients, passés, présents et futurs.

Bien à vous.

Manon BRUYAS Ostéopathe DO EI

ADMR

L'aide à domicile en milieu rural (ADMR) s'inscrit parmi les soixante associations que compte le département de la Loire. Elle assure le service à la personne âgée de plus de soixante ans ou handicapée en proposant l'aide à domicile, le repassage, le portage des repas et la téléassistance Filien, auxquels s'ajoute l'animation de quelques après-midi récréatifs.

La commune de Pralong est rattachée à l'ADMR de Lézigneux
Tél. : 07 77 97 62 49

La présidente est madame Renée ROBERT

Horaires

Lundi : 8h30-12h30/13h30-16h30

Mardi : 9h00-12h00/13h00-16h30

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 9h30-12h30/13h00-16h30

Vendredi : 8h00-12h00

sauf changement

Précision utile. Sauf changement, le portage des repas est assuré par l'ADMR de Montrond les Bains, Tél. : 04 77 36 16 99

RÉALISATIONS AVEC LE PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire de Pralong vous accueille les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h.

Téléphone : 04 82 77 15 05 - Courriel : periscolaire@mairiepralong.eu

Décoration du support de livre de la bibliothèque de l'école, réalisé avec les enfants du périscolaire sur la période janvier, février 2022



RÉALISATIONS AVEC LE PÉRISCOLAIRE (suite)

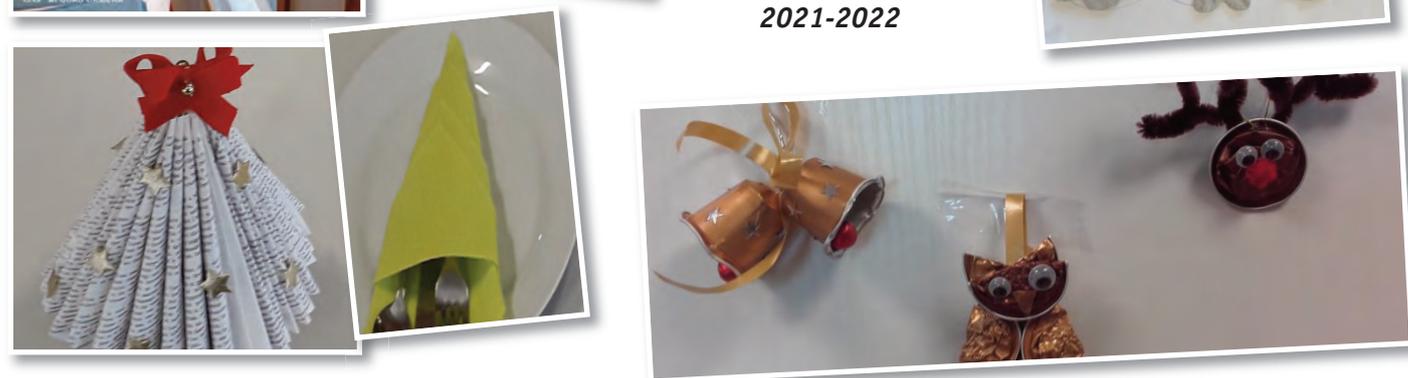
Réalisations avec le péricolaire à l'occasion des gens qu'on aime mai 2022



Réalisations avec le péricolaire Chamboule Tout pour la fête de l'école - juillet 2022



Réalisations pour Noël avec le péricolaire 2021-2022



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

LE RECENSEMENT CITOYEN



-  Rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille
- La mairie vous fournira un certificat de recensement 
- Dans le trimestre suivant, la mairie fait parvenir votre dossier au Centre National de rattachement
- Vous pourrez alors vous inscrire sur le site majdc.fr. Vous pourrez suivre votre dossier et modifier la date



de votre convocation Journée Défense et Citoyenneté

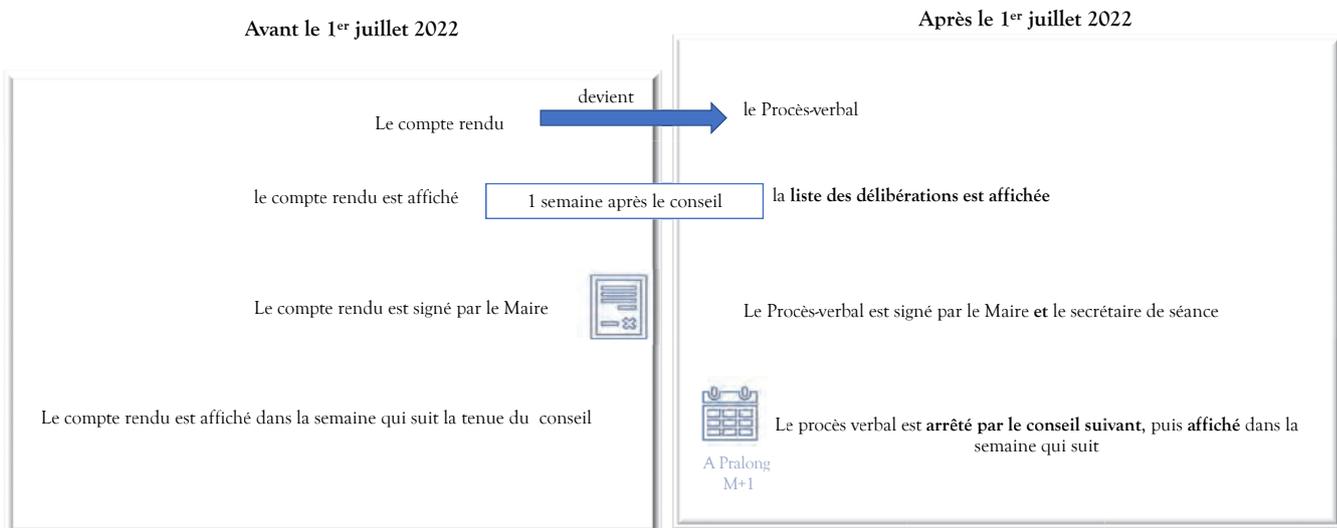
- Entre 8 et 12 mois plus tard, vous recevrez votre convocation par mail pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenne et recevrez votre certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenne



NOUVELLES RÈGLES DE PUBLICITÉ DES ACTES

Nouvelles règles de publicité des actes
(décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021. 1 juil. 2022)

Depuis le 1er juillet 2022, de nouvelles règles s'appliquent notamment concernant la publicité des actes du conseil municipal



RESEAU INITIATIVE LOIRE

Besoin d'un conseil, d'un accompagnement personnalisé, d'un financement pour un projet professionnel, devenir entrepreneur, des associations au service des territoires sont présentes pour vous accueillir et vous orienter.

➤ **ADIE** – agence de Montbrison : www.adie.org / 09 69 32 81 10

➤ **France Active Loire** : contact@franceactive-loire.org / 04 77 01 34 84

➤ **Réseau Initiative Loire** : www.initiative-loire.fr

SOLIDARITÉ UKRAINE

Si l'amélioration de la situation sanitaire nous a permis de recouvrer certaines de nos habitudes sociales, la crise en Ukraine a douché cet élan d'optimisme et nous plonge à nouveau dans un climat de tension que nous ne pensions plus envisageable en Europe. L'équipe municipale tient à remercier tous ceux qui ont répondu aux appels de dons (médicaments, nourriture, vêtements...) en faveur du peuple ukrainien que nous avons relayés. De plus, les communes de Chalain d'Uzore, Saint Paul d'Uzore et Pralong avec le soutien de l'AFLP (Association des festivités et loisirs pralonnais) se sont associées pour remettre, suite à la vente de paellas, un chèque d'une valeur de 1733 € aux pompiers humanitaires, organisation de solidarité internationale, spécialisée dans les missions de protection civile à l'étranger et basée à Saint-Étienne. Merci pour cet élan de générosité.



FESTIVITÉS

EXPO PRALONG AUTO RÉTRO

Le samedi 24 septembre, les amoureux de véhicules anciens et youngtimers s'étaient donné rendez-vous près du city stade pour exposer leurs véhicules.

Restaurées dans les règles de l'art par des passionnés de vieilles mécaniques, toutes les automobiles présentées ont suscité l'admiration des pralonnaises et pralonnais.

Nombreux sont ceux qui auraient souhaité monter à bord et faire le tour du village ne serait-ce que pour faire ressurgir quelques souvenirs des années passées. Combien de fois n'a-t-on entendu : "c'était ma première voiture" ou encore "mon père avait la même" etc...

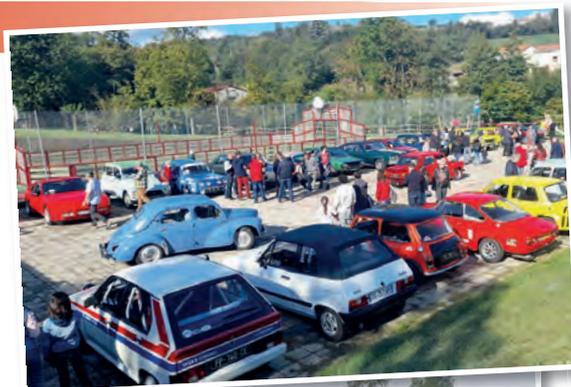
Personne n'est resté indifférent devant ces autos toutes plus belles les unes que les autres.

Un grand merci à tous les exposants, pour certains membres du CARMS de Montbrison et du club 2CV de Savigneux venus nombreux mais aussi des "locaux" qui avaient sorti pour l'occasion R5 turbo, 205GTI, Chevrolet, R17 Gordini, R12TS, Porsche 944 etc... qui ont contribué à faire de ce 1er rassemblement un véritable succès puisqu'au total, ce ne sont pas moins de 35 autos qui étaient présentées.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine avec l'espoir d'élargir ce plateau aux vieilles motos et mobylettes parfois boudées dans les expositions et qui méritent tout autant d'être montrées, du moins pour celles qui ont pu être sauvées. Rappelons ici que dans les années 60, le seul moyen de locomotion pour aller au boulot était le vélo ou la "mob" souvent appelée "la bleue".

A cette époque, la voiture à tonton, c'était la 4cv, l'aronde ou la 404 mais seulement pour aller à la messe ou pour les sorties du dimanche.

Depuis, les temps ont bien changé et, si dans quelques années, nous devons tous rouler en "électriques", gageons que ces bruits de moteur ou odeurs d'essence et d'huile brûlée nous manqueront !



BROYEUR

Dans le cadre d'une démarche écoresponsable, la Mairie de Pralong a organisé une opération de broyage de déchets verts.

Avec le matériel mis à disposition par «Loire Forez Agglomération», la commune a mis en place les 4 et 5 Mars une première collecte de vos végétaux.

Il a été broyé 11 m³. Lors du broyage, certains pralonais sont repartis avec du broyat. Lors du fleurissement du village, le broyat a été utilisé en paillis au pied des plantations pour éviter les mauvaises herbes, mais surtout limiter les arrosages.

En 2023, cette action va être renouvelée. L'agent communal aidé des conseillers municipaux broiera les restants de votre taille, branchages de 12 cm de diamètre maximum (pas de gazon) les 3 et 4 Mars. Vous aurez la possibilité de récupérer du broyat (apportez vos contenants).

Cette année, vous pourrez déposer vos branchages de 8h à 17h les vendredis uniquement de janvier et février sur le terrain communal au-dessus de la salle d'animation rurale.

Sur cette plate-forme doivent être déposés uniquement des branches et tailles de haie. Les tontes et autres déchets verts continuent d'être déposés à la déchetterie.

Merci de prévenir auparavant le secrétariat de mairie au 04 77 97 17 45.



GÉRER SES DÉCHETS VERTS ! Broyer les végétaux

La plupart des déchets de votre jardin peuvent être facilement réduits grâce au broyage :
5m³ de branchages
= 1m³ de broyat.

Pourquoi broyer les branches ?

Pour pailler



- Au pied de vos massifs, haies, arbustes
 - Au potager
- Pailler protège du froid en hiver, nourrit le sol, évite de désherber et protège de la sécheresse en été en évitant l'évaporation de l'eau.

Pour composter



- Vos déchets organiques (reste de repas, épluchures) avec le même volume de broyat
 - Votre tonte (avec le même volume de broyat)
- Utilisez votre compost en amendement pour nourrir le sol, ou pour réaliser vos semis.

TRI DES DECHETS



BIENTÔT 100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS DANS NOS BACS JAUNES
A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

TOUS AU TRI !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié. Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

COMPOSTAGE



Mardi 5 Avril 2002, la commune de Pralong a organisé une séance d'information sur le thème du compostage, animée par Loire-Forez.

Après ce temps d'échanges, et de réponses aux questions sur le compostage : Comment bien composter ? Quand récolter ? Comment utiliser le compost ? 50 composteurs ont été achetés à tarif préférentiel.

ET SI ON ADOPTAIT UN COMPOSTEUR DE JARDIN ?

RÉDUISEZ LE POIDS DE VOTRE POUCELLE : Composter chez soi est le meilleur moyen de valoriser ses déchets de jardin/cuisine et permet de réduire ses déchets d'au moins 60 kg par an ! C'est bon pour la terre, le potager et la planète.

Pour les personnes intéressées, et pour plus d'informations, consultez le site :

<https://www.loireforez.fr/services-au-quotidien/dechets/compostage/>

GROUPEMENT DES SYLVICULTEURS DU HAUT-MONTBRISONNAIS



Propriétaire de parcelles forestières, petites ou grandes, connaisseur ou novice, à l'heure où la forêt est au cœur des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, vous êtes soucieux de mieux la connaître et de la valoriser durablement. Le Groupement des Sylviculteurs du Haut-Montbrisonnais peut vous accompagner. Association créée en 1985 et regroupant 300 propriétaires forestiers du Haut-Montbrisonnais, le Groupement vous apporte :

l'assurance responsabilité civile pour vos parcelles boisées

l'abonnement à 2 revues forestières (Parlons forêt en Auvergne Rhône-Alpes, Forêts privées de la Loire)

et, avec l'appui du CRPF, Centre Régional de la Propriété Forestière, établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées :

des conseils qualifiés, des échanges de bonnes pratiques, de bons plans et de réflexions

des sorties terrain (en forêt, dans des entreprises, etc), des voyages

des formations (cycle d'initiation à la gestion forestière, cycles de perfectionnement)

le lien vers les acteurs de la forêt privée : le syndicat des propriétaires privés forestiers Fransylva, les experts forestiers, coopératives forestières, exploitants forestiers, scieurs, pépiniéristes..., la Direction Départementale des Territoires, etc

Groupement des Sylviculteurs du Haut Montbrisonnais - 6 Bd Carnot - 42600 Montbrison
gshm42600@gmail.com – ADHESION : à partir de 22 € par an *tarif 2022

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le territoire Loire Forez Agglomération

La forêt représente **37%** du territoire - 48 688 hectares

97% de forêts privées, seulement 3% de forêts publiques - 16 500 propriétaires

2,9 hectares en moyenne

Filière bois : 443 entreprises – 1515 emplois

Une forêt privée très morcelée : 90% ont moins de 4 hectares

seul 40% de l'accroissement annuel (bois produit par la forêt en un an) est récolté

DEJECTIONS CANINES



Déjection canine interdite

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités.

Notre village de Pralong est beau, il est dommage que notre attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs, les espaces verts, le city-stade. L'équipe municipale travaille pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre commune.

Il est bon de rappeler ce que dit la loi : Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal »

«Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul faites-le pour lui et par civisme vis-à-vis des autres». En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de 135 €.

L'EAU POTABLE EN 2021-2022 SUR LA COMMUNE DE PRALONG



Quelques chiffres :

➤ 401 branchements avec une consommation de 38 653 m³

➤ 2 réservoirs : un de 200 m³ à Lard et un de 300 m³ à la Croix Blanche

➤ 3 surpresseurs : deux à la Croix Blanche et un Rue Louis Varigas

L'eau est une denrée précieuse et pourtant :

Une perte d'eau a été occasionnée lors d'une fuite sur la canalisation en PVC alimentant la zone artisanale de Montoisel. Ceci en lien avec des précédents travaux d'extension des bâtiments de l'entreprise de menuiserie,

cette canalisation s'est retrouvée sous la dalle, ainsi que le raccordement du branchement de cette dernière.

Une légère dérive des débits minimum avait été observée début septembre 2021 avec sans doute une rupture de canalisation en décembre à raison de 60 m³ jour et ce jusqu'au 10 février 2022, date de mise en service de la nouvelle conduite .

Il est prévu de remplacer la conduite en fonte diamètre 100 entre le début du Chemin des Ecoliers, au niveau du surpresseur et le carrefour de la CD 8 (nombreuses casses et colonne vieillissante).

N'oubliez pas surveiller votre compteur d'eau pour détecter d'éventuelles fuites et de le protéger du froid l'hiver.

ECOWATT

Ecowatt propose de s'abonner à un système d'alerte qui vous avertira en cas de tensions sur le réseau électrique et de coupures de courant potentielles. Il suffit pour cela d'entrer une adresse mail, un numéro de téléphone mobile si vous souhaitez être alerté sur votre smartphone et votre code postal pour recevoir des alertes adaptées à votre localisation. L'inscription se fait sur Ecowatt

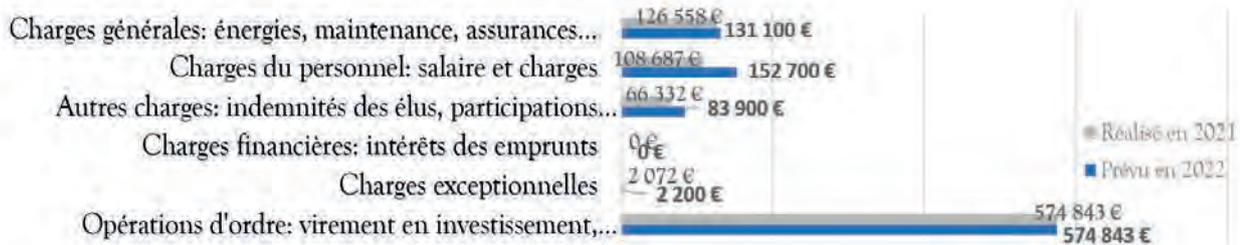


Le budget prévisionnel d'une commune est un acte par lequel les dépenses et les recettes sont prévues et autorisées.

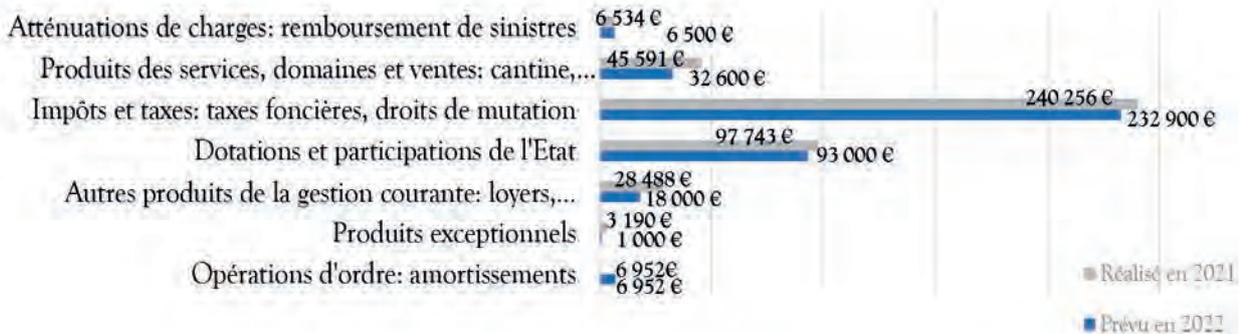
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les excédents de fonctionnement des années précédentes servent à financer les charges de fonctionnement et l'investissement

Les charges



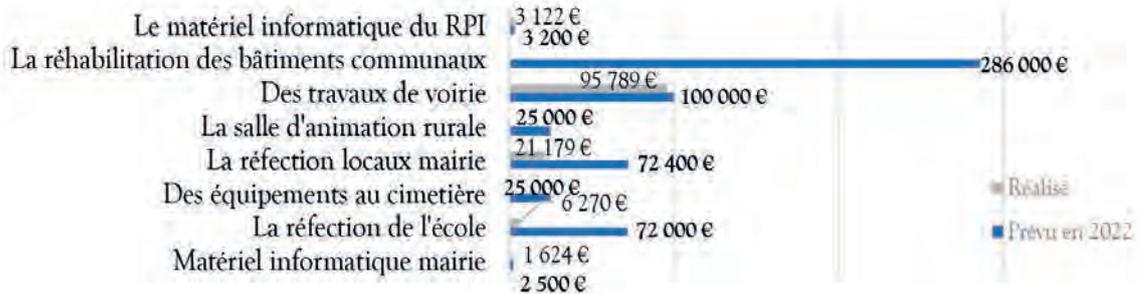
Les recettes



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement finance l'investissement

Les dépenses



Les recettes



Réfection Centre Bourg

Au cours de cette année 2022, une réfection globale du Centre Bourg a été initiée.

Ce fut, tout d'abord, des travaux d'aménagement de voirie qui ont débuté sur la rue Louis Varigas et le chemin des Pierres. Afin de sécuriser les abords de l'école, une modification de la configuration de la chaussée a été mise en œuvre. Les espaces de stationnement ont été réétudiés pour laisser une place plus importante à la verdure : un espace vert a été aménagé et le parvis de l'église a pu être agrandi. Le cheminement des piétons a été aussi repensé.

Ce projet a été l'occasion, en collaboration avec les anciens combattants et veuves, de déplacer le monument aux morts pour lui donner une place au centre de notre village.

Pour mener à bien ce projet, la commune a pu compter sur l'expertise des services voirie de Loire Forez Agglomération.

Ce chantier de grande envergure a permis aussi de repenser l'éclairage public.

Plusieurs défis devaient être relevés :

- Réduire la facture d'énergie
- Sécuriser le piéton la nuit par un système d'éclairage malgré l'extinction

➤ Diminuer les nuisances lumineuses pour favoriser la biodiversité

➤ Atténuer l'empreinte écologique

La commune a en effet décidé de réduire l'extinction de 22 heures à 6 heures. Toutefois, la sécurité des personnes reste une priorité. Alors, un éclairage public innovant par détection de présence (dit éclairage novateur) dans le centre bourg de Pralong a été initié.

Plusieurs mois ont été nécessaires pour mettre en œuvre ce projet.

Dans un premier temps, il a fallu vérifier le bienfondé de l'existant quant au nombre et positionnement des candélabres en place dans le bourg. Sur les 150 candélabres existants, 14 ont été démontés et 37 ont été équipés d'un éclairage LED afin de réduire la consommation d'énergie.

Alors, un cahier des charges, avec Loire Forez Agglomération (LFA) a été élaboré. Puis LFA a pris contact avec le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) pour évaluer la faisabilité et rechercher des entreprises au niveau national susceptibles de relever ce défi et répondre positivement pour réaliser les travaux et proposer le matériel adéquat. C'est la société Ragni, spécialiste de l'éclairage urbain, qui a été retenue. La pose du matériel par l'entreprise Eiffage s'est faite en





avril et mai 2022. Une période de réglages a été nécessaire et depuis août, le système est opérationnel.

Des radars Doppler installés aux entrées du village évaluent la vitesse du véhicule et mettent en route une première série de trois lampadaires. Puis, au fur et à mesure de sa progression, de nouvelles lumières sont activées en amont du véhicule puis s'éteignent après son passage. Lors du passage de vélos ou de piétons le principe reste le même mais ce sont des détecteurs infrarouges qui activent les candélabres.

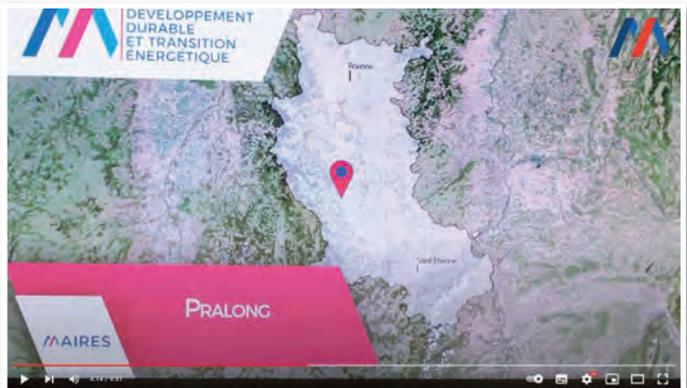
Cet investissement va permettre de générer une économie de l'ordre de 4 336 € soit - 43%.

A ce titre, notre commune a candidaté afin de valoriser cette réalisation dans le cadre de la septième édition des trophées des maires de la Loire. Cet évènement

récompense les initiatives remarquables des communes qui visent à améliorer le cadre de vie des citoyens. Alors, le 8 novembre dernier, lors d'une cérémonie à l'espace Guy Poirieux à Montbrison, Pralong s'est vu remettre le trophée du développement durable et de la transition énergétique.



En cette période de fêtes, les illuminations de Noël resteront allumées, puisqu'elles ne sont pas pilotables mais comme il s'agit de quelques leds, la consommation électrique ne sera que négligeable.



Horaires :

Scolaires :

lundi / mardi / jeudi / vendredi :
8h30/12h00 et 13h45/16h15

Garderie

7h30/8h20 : payante
12h-12h15 et 16h15/17h :
gratuites
17h/18h : payante

Cantine :

12h/13h35 : Les menus sont
préparés par la société API.

Répartition des classes et personnel :

Cette année, 72 élèves sont accueillis à l'école de Pralong, répartis en trois classes :

- 14 élèves en CE1 et 7 élèves en CE2 avec Mme Vilvert (directrice) et Mme Betti
- 18 élèves en CE2 et 7 en CM1 avec Mme Billaud
- 8 élèves en CM1 et 17 en CM2 avec Mme Darnis

- Mme Betti complète Mme Vilvert (le jeudi)
- Mme Tatin et Mme Derory (AESH) sont présentes à l'école pour aider des élèves en difficultés
- Mme Tronel, Mme Cornet gèrent la cantine, la garderie et le transport scolaire, ainsi que l'entretien des locaux.

Projets pédagogiques 2021-2022

L'année scolaire 2021-2022 avait débuté tambours battants pour les élèves puisqu'ils ont enchaîné deux gros projets en 2021, à savoir :

→ la venue sur la commune de Pralong, dès le mois de septembre, du cirque Piccolino géré par David Letondeur. Les enfants ont participé à des ateliers de découverte des activités d'acrobaties et de jonglages pendant une semaine, avec pour objectif de présenter un super spectacle dont ils sont les acteurs auprès de leurs parents. Ce fut une véritable réussite et le départ d'une année de travail sur le thème du cirque : rencontres littéraires d'œuvres diverses, apprentissage de chants et observation/production

d'œuvres artistiques sur le cirque.

→ la préparation, en collaboration avec la mairie, de l'inauguration du city stade. A l'aide des enseignantes, les enfants ont élaboré un parcours qu'ils ont fait découvrir à tous les participants lors de la journée d'inauguration.

Depuis, les enfants et leurs enseignantes profitent de ce lieu pour y pratiquer diverses activités physiques mais aussi des temps de récréation.

Les enfants ont également eu la chance d'aller voir deux spectacles en 2021 :

→ «Nola Nola» au théâtre de Roanne
→ «Accroche-toi si tu peux» au

théâtre des Pénitents à Montbrison

L'année dernière a également été marquée par la participation des élèves à une formation aux premiers secours en collaboration avec la Croix Rouge française. Par groupe de 7 élèves, chacun a pu recevoir une formation précise, adaptée à son âge et à son niveau. Chaque enfant s'est ensuite vu remettre un « diplôme ». Dans le cadre de leur parcours citoyen, les enfants ont également participé à un travail sur les déchets et sur l'eau, qui a abouti pour certains à une visite du centre d'enfouissement de Roche La Molière et pour d'autres à la visite de Sitepur à Montbrison. Ce travail pris en





charge par la communauté d'agglomération Loire Forez permet de sensibiliser les enfants sur les bons gestes éco-citoyens.

Enfin, suite à un travail mené en classe par les enseignantes sur le fleuve Loire, dans le cadre du projet «Exp'Loir@cteur» mené par la ligue de l'enseignement 42, les enfants ont vécu une journée sportive aux bords du fleuve, à Andrézieux. Au programme : randonnée agrémentée de questions sur le fleuve, pique-nique sur le bord de la Loire, puis ateliers jeux pour découvrir la faune et la flore environnantes. Une journée riche !

Tous ces projets ne peuvent se faire sans le financement de l'Association du sou des écoles «Chaprapaul» que nous remercions. C'est d'ailleurs à leur initiative que les enfants, aidés de leurs enseignantes, ont créé un livre de recettes culinaires, recettes écrites «par les enfants pour les enfants». Un grand merci également de la part des enseignantes et des élèves aux parents qui nous accompagnent lors des différentes sorties, et sans lesquelles

nous ne pourrions y participer. La liaison école collège a également pu avoir lieu : les élèves de Mme Billaud et Mme Darnis, en collaboration avec Mme Mendez professeur de français, ont travaillé sur la mythologie grecque. Ce travail a abouti à un échange lors de la visite du collège de Boën : lecture de *Pandorre et le don des dieux* par les CM2 aux 6èmes et présentation d'un jeu sur les différents Dieux grecs par les collégiens aux primaires.

Pour conclure, il est un projet que l'on ne présente plus mais que les élèves et leurs enseignantes apprécient toujours : la visite régulière à la bibliothèque du village où Chantal et ses collaboratrices nous accueillent par classe, pour lire des histoires ou présenter des kamishibais qu'elles ont sélectionnés en fonction de nos demandes et besoins. Les enfants prennent ensuite un temps pour choisir un livre qu'ils emmènent à l'école pour le partager lors des temps de lecture collective ou des temps de «chut...je lis». Ces temps de bibliothèque sont répétés environ deux fois par période. Merci !

QUE NOUS RESERVE 2022-2023 ?

L'axe principal du projet 2022-2023 est le départ en classe découverte pour 93 enfants du RPI (du CP au CM2).

Les enfants, leurs enseignantes et des parents accompagnateurs vont découvrir le Bessat pendant 3 jours au mois de mars. Les thèmes de travail pour ce projet sont essentiellement le « vivre ensemble » ainsi que le respect de la nature et de l'environnement. Comme pour le cirque, la littérature et les arts seront orientés sur ces thèmes pour cette année.

D'autres projets vont également se mettre en place, mais il faudra être patient pour les découvrir dans le prochain bulletin !



En attendant, les élèves de Pralong, leurs enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une excellente année 2023 !
Prenez soin de vous et de vos proches

NUMERIQUE

Déploiement de l'Espace public numérique mobile

Vous souhaitez découvrir le numérique, être accompagné à la prise en mains de vos outils, ou tout simplement être guidé dans vos démarches en ligne ? L'Espace public numérique mobile peut alors répondre à vos besoins. Déployé sur l'ensemble de notre territoire, l'EPN mobile est un service de proximité dotés d'outils numériques adaptés (ordinateurs portables, tablettes, casques réalité virtuelle, imprimantes 3D) et animé par deux conseillers numériques.

Qu'est-ce que l'Espace Public Numérique mobile (EPN mobile) ?

A la demande des communes ayant identifié un besoin, l'EPN mobile intervient au plus près des habitants pour vous faire découvrir l'utilisation des outils numériques à travers des ateliers collectifs : prendre en mains les équipements informatiques, gérer sa boîte mail, utiliser une clef USB, faire ses premiers pas sur internet, classer son ordinateur, découvrir les fonctionnalités de son smartphone...

Nos conseillers numériques proposent également des accompagnements individuels et des animations spécifiques permettant de découvrir de nouvelles technologies comme les casques à réalité virtuelle et autre imprimante 3D.

Infos pratiques : Renseignements auprès de votre mairie.

Renseignements sur les ateliers programmés : Lucas CORMY : 06 75 94 60 03 •

lucascormy@loireforez.fr et

Nicolas LYMOUSIN : 06 72 89 23

29 • nicolaslymousin@loireforez.fr

DECHETS

Défi famille zéro déchet : -40% de déchets ménagers !

C'est le bilan, en moyenne, après 6 mois d'expérimentation du défi famille «zéro déchet» que nous menons en partenariat avec une quinzaine de foyers. Au-delà du succès sur la prévention des déchets, le «zéro déchet» c'est du lien social et des économies à la clé !

Moins de poubelles, plus de pouvoir d'achat

Pour les 15 familles volontaires pour ce défi «zéro déchet» durant 6 mois, l'impact sur la production des déchets est très positif. Avec une baisse moyenne de 40% des déchets (ménagers, verre mais aussi en déchèterie), cela représente 1,7 tonnes de déchets évités par an !

Autre conséquence parlante en ces temps d'inflation : **840€ de pouvoir d'achat** ont été gagnés, en moyenne, par an et par famille, grâce à leurs efforts sur les déchets. Plus globalement, on observe une augmentation moyenne de 20% pour une consommation plus locale et/ou responsable (marchés, ventes directes, bio). Loire Forez travaille donc à l'élargissement de ce dispositif «zéro déchet». Prochainement, 50 familles par an, sur l'ensemble territoire, seront accompagnées dans ce type de challenge visant à réduire les poubelles des foyers.

Renseignez-vous au n° vert : 0 800 881 024 ou sur loireforez.fr.

DECHETS

Broyez du vert !

A l'automne, les déchets verts en déchèterie sont particulièrement

importants... Mais **utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin.** Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, nous avons mis en place **un service de prêt de broyeurs pour les habitants du territoire**, en partenariat avec des jardinerie locales.

Chaque foyer peut ainsi bénéficier **d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an.** Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

Et adoptez un composteur (25€)

Pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées sur plusieurs communes du territoire tout au long de l'année. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo.

Plus d'informations :

www.loireforez.fr rubrique **déchets/compostage.**

DECHETS

Une carte interactive pour connaître les jours de collecte des déchets

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics

suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de **localiser les déchèteries** (fixes ou mobiles) **et les points d'apport volontaire** (verre, tri sélectif ou ordures ménagères) **à proximité de chez vous.**

>> Accédez à la carte interactive : www.loireforez.fr rubrique «déchets» ou directement sur geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/

A noter

- Pour identifier les semaines A et B, cliquez sur ce lien pour [télécharger le calendrier 2022](#).
- Si vos déchets sont collectés...
 - le matin : merci de sortir vos bacs la veille au soir.
 - l'après-midi / le soir : merci de sortir vos bacs le jour-même avant 12h.
- Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion (les bacs laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissements pourront être retirés).

Contact : Service déchets Loire Forez agglomération :
dechets@loireforez.fr
N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

ENERGIE

Jusqu'à 750€ pour rénover votre ancien poêle ou cheminée bois

Pour que l'air que l'on respire soit meilleur, nous poursuivons l'aide aux ménages foréziens pour le

remplacement des anciens poêles et cheminées à bois.

Depuis un an, 147 foyers répartis dans 46 communes ont opté à 60% pour un poêle à granulés. Avec une aide de 500 ou 750€ selon le système choisi, cela revient à une réduction directe de 10 à 15% pour votre nouvelle installation. A l'heure de la flambée des prix de l'énergie, plus que jamais, chauffez-vous mieux et plus durablement grâce à la prime Forez'pirez !

Contact : Rénov'actions 42 :
04 77 96 56 66 et loireforez.fr



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Une newsletter pour suivre l'actu économique de Loire Forez

Chaque trimestre, restez informés sur les services communautaires dédiés aux entreprises, les aides et les accompagnements techniques dont les acteurs économiques du Forez peuvent bénéficier. C'est aussi l'occasion de découvrir des initiatives et des entreprises dynamiques et innovantes qui font la force et l'attractivité de Loire Forez.

Plus d'information :
www.loireforez.fr



ASSAINISSEMENT

De petits gestes pour préserver ensemble la qualité de nos rivières

A Loire Forez agglomération, nous assurons les missions de collecte, de transfert et de traitement des eaux usées, de l'usager jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 168 stations d'épuration et des 2000 km de réseaux dont elle a la gestion, et veille à la qualité des eaux rejetées en rivière.

Bien que couramment appelés «tout à l'égout», les canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- Les objets solides (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- Les huiles et matières grasses : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- Les produits toxiques (peintures, solvants, médicaments, engrais) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !



Les années passent et ne se ressemblent pas...

Après plus d'une année de pandémie de Covid, suivie d'une autre synonyme de forte reprise, nous vivons une année inédite, du fait d'une situation internationale perturbée. Cela a eu un fort impact sur le cours des prix des matières premières et leurs disponibilités, augmentant ainsi coût de production et délai.

Toutefois, grâce à nos fournisseurs locaux et nationaux, et à notre appartenance au Groupe LORILLARD, nous avons pu continuer notre activité sans grosse rupture d'approvisionnement et ainsi servir nos clients.

Mais 2022, ce sont aussi les hommes et les femmes que nous avons également fidélisés en proposant de nombreux CDI à plusieurs intérimaires, afin de renforcer l'équipe qui se féminise. En effet, les femmes représentent désormais 1/3 de l'effectif atelier.

Une année riche en rebondissement, au cours de laquelle il a fallu nous adapter, construire une équipe volontaire, tout en ayant pour objectif d'être à l'écoute et proche de nos clients que nous remercions vivement pour leur confiance.

Nous continuons également d'investir, tant dans les outils de production que dans les bâtiments, avec notamment la construction de locaux sociaux début 2023.

Toute l'équipe de PLASTIBAIE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2023.

Marc DALMAIS

Installation | Dépannage
Entretien | Froid commercial
& Climatisation

**GARBIL
RÉFRIGÉRATION**

garbil.refrigeration@hotmail.com 06 84 93 74 51



Le temps passe si vite et me voilà pour la 8ème fois en train d'écrire un petit texte concernant le «Taxi de Pralong» pour le bulletin communal. Je n'ose d'ailleurs pas calculer le nombre de kilomètres parcourus sur nos routes ligériennes depuis ce mois de janvier 2015.

Cette année 2022 aura été moins riche en changements que l'année précédente.

Cependant, il est à noter que le siège social du «Taxi de Pralong» se situe désormais au 20B rue centrale à Montbrison. Je tiens à souligner à nouveau que ces différents déménagements n'altèrent en rien mon attachement au village et les services rendus aux pralonnais.

Depuis l'année qui vient de s'écouler, j'ai arrêté les accompagnements vers les différentes boîtes de nuit de la région. Je ne manquerai évidemment pas de vous prévenir si je propose à nouveau ce service. Pour autant, je roule toujours 24h/24 et 7j/7 quelle que soit la distance mais avec une réservation au préalable.

Mon conventionnement avec l'assurance maladie me permet de vous accompagner vers vos différents lieux de soins dans la mesure où vous possédez un «bon de transport» ou «prescription de transport». De plus, grâce à ma capacité de transport de colis urgents, le «Taxi de Pralong» peut vous offrir ce service supplémentaire.

A nouveau, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez depuis toutes ces années. Je réitère très sincèrement mes remerciements à l'équipe du conseil municipal pour son soutien.

Le «Taxi de Pralong» vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Damien Dutriévoz pour le «Taxi de Pralong»
07 52 03 25 47 - taxidepralong@hotmail.fr

7j/7
24h/24
JUSQU'À 6 PASSAGERS !

Transport toutes distances

TAXI DE PRALONG
Damien Dutriévoz
07 52 03 25 47

Transports privés et professionnels
Soirées, gares, aéroports...

Transports assis conventionnés
Dialyses, rayons, consultations, hospitalisations,
chimiothérapies...

Transports de colis urgents

taxidepralong@hotmail.com

DUPUY-MAP.FR



DUPUY
Matériel d'Assistance Physique



DUPUY
MATERIEL D'ASSISTANCE PHYSIQUE
ZONE ARTISANALE
42600 PRALONG
FRANCE

TÉL. 33 (0)4 77 97 12 02
FAX 33 (0)4 77 97 05 74
CONTACT@DUPUY-MAP.COM



Au fil des Saisons
Création et Entretien d'espaces paysagers

L'entreprise **Au fil des saisons** vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 !
Nous remercions tous ceux qui nous font confiance depuis 2010 et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Bertrand Maillard 06 60 99 21 42
Ludovic Arnaud 06 73 21 10 15



NETTOYAGE, ENTRETIEN ET DÉSINFECTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS

Nos services pour tous les secteurs d'activités : Industrie, habitat collectif, santé, collectivités, administration, banque, finance, assurance, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, associations, hôtellerie, restaurant, marchés publics.



ENTRETIEN ET NETTOYAGE	DÉSINFECTION
Nettoyage et entretien de bureaux	Désinfection des sanitaires
Lavage des vitres	Désinfections des portes et poignées
Nettoyage de bardages	Désinfection des bureaux
Nettoyage des espaces communs	Désinfection des sols
Débaras de documents des entreprises	Désinfection des ateliers et machines
Entretien des sols et des machines	Désinfection des mobiliers
Remise en état après travaux et sinistres	Désinfection des points de contact

À Saint-Etienne, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Roanne, Firminy, Saint-Bonnet-le-Château, Chazelles-sur-Lyon, Montbrison, Andrézieux, Boën-sur-Lignon, Saint-Just-Saint-Rambert, Feurs, mais aussi sur tout le Département de la Loire (42)

AGENCE DE MONTBRISON | 07 87 30 79 64 | NAOKI-PROPRETE.FR




Toute l'équipe de
Meunier Marnat Menuiserie
vous souhaite une belle année **2023**

Changement de gérant pour la société MAISON – BROZE

Créée le 1^{er} Avril 1968 par René MAISON, Dominique BROZE intègre la société à 17 ans et la reprend le 1er Avril 1992, elle devient MAISON- BROZE.

Après plus de 42 ans dans la société dont 30 ans en tant que chef d'entreprise, il est temps pour Dominique BROZE de passer le flambeau.

Le 1^{er} Septembre dernier, Jean- François Ponchon rachète le fonds de commerce. Il est gérant de la société Style & Couleur spécialisée dans le domaine de la plâtrerie peinture et apporte un plus avec ses compétences dans la rénovation complète de salle de bains, pose de revêtement de sol et l'isolation thermique par l'extérieur.

MAISON- BROZE devient...



MAISON-BROZE *Style & Couleur*
TÉL. : 06 18 38 10 43
PLÂTRERIE / PEINTURE / SALLE DE BAINS

419, Route de la Menuiserie 42 600 PRALONG

04 77 97 04 38 - 06 18 3810 43 - maisonbroze@orange.fr

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 !!!

Eco cleaner cuve

Notre société existe depuis janvier 2022 et est installée au 55 impasse des cyprès à Pralong.

Nous sommes les spécialistes de la dépose et de la neutralisation de cuves de combustibles dans le département de la Loire.

Nous intervenons chez les professionnels et les particuliers pour du nettoyage, dégazage, découpage, à l'aide d'une grignoteuse soit sans étincelle, la neutralisation, par sable ou béton, de tous types de cuves acier ou plastiques.

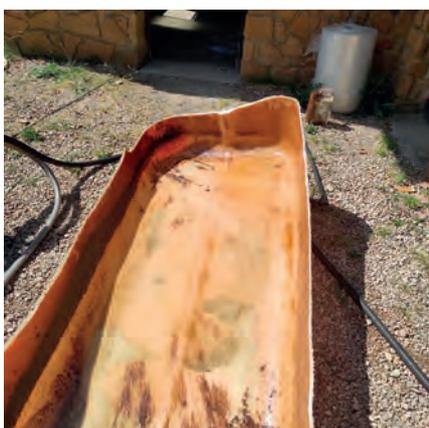
Un certificat de dégazage ou de neutralisation, vous sera fourni suite à notre intervention, qui vous permettra de bénéficier de «Maprim'renov».

Tous les déchets sont recyclés, nous pouvons ainsi vous fournir un certificat de suivi.

Nos devis sont gratuits, vous pouvez nous joindre de 8h00 à 20h00.

Nous avons aussi un site internet qui détaille nos interventions «eco cleaner cuve».

0672079931 ou 0607804936 - eco-clean42@hotmail.fr



Bibliothèque

La bibliothèque de Pralong fait partie du réseau des bibliothèques COPERNIC qui regroupe 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 3 ludothèques sur le territoire de Loire Forez agglomération. Autant de lieux accessibles à tous pour réserver des livres, échanger, se divertir, apprendre et jouer.

Grâce à une carte unique et gratuite, chaque adhérent de LOIRE FOREZ peut accéder à plus de 240 000 documents :

- * Des livres pour tous les âges et pour tous les goûts : albums, romans, bandes dessinées, documentaires...
- * De la musique et des films pour tous et dès le plus jeune âge : musique du monde, classique, contemporaine, variétés, films de fiction et documentaires...dans l'une des 3 médiathèques.
- * Des jeux, jouets, jeux surdimensionnés et jeux vidéo pour découvrir, s'amuser et échanger dans l'une des 3 ludothèques.
- * Des ressources numériques pour s'informer, apprendre et jouer, accessibles par internet depuis le site copernic.loireforez.fr et dans certaines médiathèques du réseau.

Mais pour les Pralonnais, la Bibliothèque c'est aussi :

* La mise à disposition de 1500 livres et revues lors de deux permanences hebdomadaires, le jeudi de 17h30 à 19 h, le vendredi de 16h à 17h30. Pendant les vacances scolaires, une seule permanence le jeudi de 17h à 19h. La bibliothèque est fermée durant le mois d'août.

* Une subvention de Loire-Forez qui nous a permis d'acheter cette année environ 70 nouveautés et ainsi que l'abonnement à 7 revues adultes et enfants.

* Un partenariat 2 à 3 fois par trimestre avec l'école de Pralong : Chantal et Lucette content des histoires aux enfants, lesquels en profitent pour emprunter un livre qu'ils peuvent lire en classe et échanger lors de chaque rencontre.

* Une complicité et des moments de convivialité comme cet automne où les bénévoles tricoteuses ont participé et concouru à la Fête du Livre de St Etienne pour le concours de tricot ayant pour thème «le Loup gris et la mouche».



(Photo A Lardon)

Alors comme Laura en 2022, si quelqu'un ou quelqu'une veut nous rejoindre, il ou elle sera la bienvenue...

Nous tenons à remercier la municipalité pour la mise à disposition des locaux, son soutien logistique, et de penser à nous et à nos lecteurs dans ses potentiels projets immobiliers. Un local plus lumineux et plus spacieux faciliterait l'accès à la culture pour tous les Pralonnais.

Nous vous attendons toujours plus nombreux et nous souhaitons aux Pralonnais une bonne année culturelle 2023.

*L'équipe des bénévoles :
Brigitte, Chantal, Corine, Evelyne,
Hélène, Josiane, Laura, Lucette,
Madeleine et André*

Les classards

Pralonnais, Pralonnaise,

En 2022, nous avons intégré de nouveaux classards en conviant les conscrits de l'année 2004.

Nous avons débuté l'année en effectuant la tournée du muguet sur le weekend du 1er Mai. Puis a suivi la traditionnelle tournée des brioches durant le week-end de la fête patronale.

Nous tenons à remercier les Pralonnais(es), ayant participé et partagé avec nous ces moments conviviaux. Avec l'argent récolté, nous prévoyons de faire des activités afin de nous créer encore de nombreux souvenirs.

Les classards vous attendent nombreux en 2023 pour les prochaines tournées, la tournée du Muguet ainsi que la tournée des brioches.

En 2023, nous aimerions faire un bal des classards, la date reste encore à définir.

Merci et à bientôt.
Les classards de Pralong



Pour tous les jeunes nés en 2004-2005 et étant motivés à faire la classe, n'hésitez pas à contacter Florian au 06 01 31 72 70.

Association de Pétanque Pralonaise

2022 se termine, et cette quatrième cuvée de l'APP fut riche!

Le début d'année a été marqué par l'arrivée tant attendue de l'éclairage et de l'électricité sur notre terrain. Nous remercions la municipalité grâce à qui cela a été rendu possible, ainsi que les membres de l'APP qui ont directement participé aux travaux. Nous en avons pleinement profité tout au long de l'année, et les sessions du vendredi soir ont encore été une vraie réussite !

En 2022, nous avons également organisé de nombreux événements sur Pralong.

* Dimanche 26/06 : Réception de 4

équipes roannaises pour notre première saison en championnat des clubs.

* Jeudi 14/07 : Concours de pétanque de l'APP, sous un grand soleil et pas moins de 64 doublettes.

* Samedi 17/09 : Rencontre amicale avec la pétanque Saint-Bonnet le Courreau.

* Samedi 24/09 : Concours de pétanque de la fête patronale avec le comité des fêtes, un franc succès avec 86 doublettes présentes.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont permis la tenue, l'organisation et la réussite de ces différentes manifestations.

L'APP c'est une belle alchimie d'une trentaine d'adhérents (dont une dizaine de licenciés qui participent à des compétitions officielles), avec un maitre-mot : la convivialité. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre groupe WhatsApp ou notre page Facebook. Vous découvrirez l'ambiance de l'APP et les projets qui l'animent.

Le bureau de l'APP, Andréia, Julien, Didier et Armelle vous donne rendez-vous dès le printemps pour de nouvelles aventures. 😊

Bonne et heureuse année 2023 à tous.

Agenda 2023
Samedi 11/03 :
Assemblée générale
Vendredi 14/07 :
Concours de pétanque
de l'APP
Samedi 30/09 :
Concours de pétanque
de la fête patronale



Le canal du Forez en 2022

Jusqu'à la fin du 19ème siècle, la plaine du Forez était pauvre et insalubre. Les sols peu profonds et dépourvus de pente faisaient apparaître de nombreux marécages. Le climat était chaud et sec de juin à septembre et les 600 à 700mm par an traduisait l'effet de foehn des monts du Forez. L'état sanitaire était désastreux (le paludisme sévissait dans la plaine) et l'agriculture misérable.

- A la veille de la création du Canal du Forez, le 10 décembre 1861, le Vicomte Camille de Meaux, rapporteur de la Commission d'Enquête sur le projet de canal, décrit comme suit la région que devait desservir le canal : «Privée d'eau courante, tour à tour humide et desséchée, la Plaine du Forez est presque complètement dépourvue de prairies. Et quand on recherche pourquoi son sol est encore si pauvre, on est inévitablement conduit à en accuser principalement et presque uniquement, après l'insalubrité, l'insuffisance des fourrages».

Dans ce contexte, il a été décidé l'assèchement d'étangs, des travaux d'assainissement avec notamment la création des fossés métraux, et la création du canal du Forez. Cela peut être résumé par la formule suivante : on enlève l'eau stagnante et on met l'eau courante.

La création du canal du Forez s'est étendue de 1865 à 1914, pour à l'origine 55kms de canal et plus de 240kms de rigoles. Aujourd'hui, le canal serpente dans la plaine du Forez, au pied des Monts du Forez sur 44kms de long et 3 artères secondaires permettent la desserte de la partie centrale de la plaine. Le SMiF, gestionnaire du canal du Forez, a été créé en 1964. Le canal est propriété du Département de la Loire.

Depuis 1958, le canal du Forez est alimenté par une retenue constituée : le barrage de Grangent. Le droit d'eau du canal est de 5m³/s. En 2012, le SAGE Loire en Rhône Alpes a proposé d'augmenter le débit réservé de la Loire à 4m³/s, de réduire le droit d'utilisation du canal à 3.5m³/s et d'abaisser le plan d'eau de Grangent. Seuls les aspects de modifications de débits ont été repris dans un arrêté préfectoral en 2014.

En 1959, le canal prélevait 89 millions de m³ pour 1920ha irrigués. Aujourd'hui, c'est en moyenne 37 millions de m³ qui permettent de desservir 6500ha.

Des travaux importants et nombreux ont été réalisés depuis les années 60 par le SMiF et le Département pour moderniser l'outil de distribution, et réaliser des économies d'eau. On peut citer aujourd'hui le projet de la restructuration de la station des Monts d'Uzore ou hier la retenue de Villeroi à Champdiou

En 2022, le canal a consommé 15% de moins d'eau que lors de la sécheresse de 2003. Le débit d'alimentation a été cette année au maximum de 2.5m³/s, contre 3.3m³/s en 2003. Tout cela a été possible cette année, grâce aux travaux conséquents lancés et financés par le SMiF et le Département depuis les années 1960.

Les impacts de la création du canal sont nombreux : les paysages et le bocage ont été façonnés par le canal et ses artères et artéριοles, et des milieux naturels exceptionnels liés à la présence d'étang. Léon PALIARD indiquait, toujours dans son rapport de 1957 : l'assainissement et l'irrigation ont transformé non seulement la vie des agriculteurs, mais de tous les habitants de la Plaine du Forez. Les fièvres ne sont

plus qu'un souvenir. Il n'y a pratiquement plus de landes marécageuses».

Aujourd'hui l'eau du canal est utilisée pour l'irrigation, l'abreuvement des animaux, l'eau destinée à la consommation humaine, l'alimentation des étangs, l'industrie, la fourniture d'eau brute ne nécessitant pas d'eau potable (lavage, arrosage...) et la défense incendie. A titre d'exemple, l'abreuvement du bétail par le canal du Forez permet chaque jour d'économiser 2700m³ sur les réseaux d'eau potable.

Concernant l'agriculture, au sein des 35 communes desservies par le canal du Forez (30 000ha de SAU, dont 60% de prairies), on constate que 80% des exploitations sont en polyculture élevage, 10% de maraîchage et 5% de grandes cultures. L'irrigation permet de sécuriser le système fourrager. On est loin d'une grande plaine céréalière. Les fourrages et les céréales arrosés qui sont produits dans la plaine servent en grande partie à nourrir le bétail de la plaine. En année sèche, des exports sur les territoires limitrophes déficitaires (zone de Monts) sont réalisés.

L'irrigation par le canal permet une production agricole locale. Le canal est un atout majeur pour la plaine du Forez, car il est indispensable pour plus de 600 exploitations agricoles, il permet des emplois directs (estimés à 250 dans le SDDI) grâce à l'utilisation de l'eau agricole, ainsi que des emplois indirects liés à la production des filières agricoles. Le canal conditionne la conservation de 500ha d'étangs, il permet une richesse environnementale et est une ressource principale à préserver pour l'eau potable.

Bureaux : Immeuble Le Vauban, 2^{ème} étage, Parc des Comtes du Forez

Tél. : 04 77 96 10 39 - Fax : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr – site internet : www.canalduforez.fr

Adresse postale : S.M.I.F. – 1, rue Michel Portier - B.P. 181 - 42604 MONTBRISON Cedex

Sou des Ecoles

RPI Pralong - Chalain D'Uzore - Saint Paul D'Uzore



Le bureau est composé comme suit :

Président : David Viallard

Vice-présidente : Virginie Perrin

Trésorières : Lydie Roche et Claudine Chazelle

Secrétaires : Anne Gouttegatat et Amandine Petelet

Secrétaire des réunions : Colin Siret

Et 21 membres actifs.

Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds. Ces fonds sont directement profitables aux enfants. Le Sou des Ecoles finance divers projets proposés par les enseignantes du RPI Pralong, Chalain d'Uzore et St Paul d'Uzore.

Cette année, les élèves des classes maternelles participeront à la semaine du goût, iront au théâtre des Pénitents et au théâtre de Roanne, et profiteront d'une animation pour Noël. Les enfants des classes primaires partiront 3 jours Au Bessat. Les écoles bénéficient aussi de différents abonnements à des revues destinées à l'éveil des enfants.

Le Sou des Ecoles accueille avec plaisir les nouveaux parents qui souhaitent s'investir de façon ponctuelle ou à plus long terme dans l'organisation des manifestations.

Cette année, plusieurs ventes sont organisées comme des calendriers, des sapins de Noël, du miel (...) participant aux financements de ces activités.

Le Sou des Ecoles a changé de nom. Il s'appelle dorénavant le Sou des Ecoles Chaprapaul. C'est une contraction des 3 noms de village qui constitue le RPI.

L'équipe du Sou des Ecoles Chaprapaul remercie tous ceux qui apportent leur aide pour le bon déroulement des manifestations.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023

MANIFESTATIONS prévues pour 2023

• LE CARNAVAL

le vendredi 3 février à St Paul d'Uzore

• LE LOTO

le dimanche 26 mars à Pralong

• LA FÊTE DE L'ÉCOLE

le vendredi 23 juin à Chalain d'Uzore

Toutes les ventes du sou des écoles sont ouvertes à tous !



N'hésitez pas à nous contacter par mail :

soudesecolesrpi42600@yahoo.fr

et ou suivre notre actualité sur notre page facebook :

Sou des Ecoles Chaprapaul



Club des Aînés

2022 se termine et comme toujours une nouvelle année recommence.

Cette année, trois nouvelles recrues ont été les bienvenues au Club.

Deux manifestations ont eu lieu : le jeudi 28 juillet à l'hôtel restaurant de Trelins et le jeudi 8 décembre dégustation de bûches.

Au nom de tous les membres du bureau, je vous souhaite une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2023.

Le président, Daniel Déroty



Association Festivités Loisirs Pralonais

➤ Le 1^{er} Mai 2022 a eu lieu la fête des fleurs et des produits du terroir avec une exposition artisanale.

➤ Le jeudi de l'ascension, le 26 Mai 2022 : Brocante avec nos amis de l'A.C.C.A de Pralong qui préparent un casse-croûte toujours apprécié des lèves tôt et des autres.

➤ Le samedi 24 Septembre 2022 : Fête patronale avec une nouvelle organisation.

Le matin, les amis des voitures anciennes sont venus présenter leurs voitures bichonnées sur le parking du city-stade.

Un lâché de ballons a été offert aux enfants. Les ballons que nous avons achetés sont biodégradables dans les deux mois qui suivent leurs lâchés afin de ne pas mieux abimer notre terre.

Un magnifique lâché de pigeons voyageurs de Ludovic Arnaud sous les yeux émerveillés des petits et des grands fut une belle réussite.

Puis ce fut le vin d'honneur de la municipalité.

L'après-midi débuta avec le traditionnel concours de pétanque avec nos amis de l'A.P. P.

Le repas du soir a été commandé au Carré des Lys.

A 22h, le feu d'artifice a été offert par la commune et la soirée fut animée par Mireille.

Nous serions heureux si l'équipe s'étoffait. Tous ceux qui ont envie de donner du temps sont les bienvenus parmi nos bénévoles.

L'A.F.L.P. remercie toutes les personnes qui nous prêtent mains fortes pour nos rassemblements et ceux qui les font vivre.

Pour l'année 2023 :

➤ La fête des fleurs le dimanche 7 Mai 2023

➤ La Brocante le jeudi de l'ascension le 18 Mai 2023

➤ La fête patronale le samedi 23 septembre 2023



Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023
L'Équipe DE L'A.F.L.P

Sophrologie

Je suis Romain Truchan sophrologue et formé il y a maintenant 10 ans à l'institut de sophrologie Rhône-Alpes à Lyon. Cela fait alors plusieurs années qu'à Pralong nous mettons en place des séances de sophrologie régulièrement en groupe. L'objectif étant de faire découvrir tous les bienfaits dans les différents champs d'intervention de la sophrologie. Pour cela, chaque mois le groupe présent se réunit dans une salle vers la mairie pour pouvoir bénéficier de séances basées sur de la respiration, des mouvements dynamiques et des imageries mentales positives, tout ceci dans la quiétude d'une bienveillance collective et d'un bien-être individuel en même temps. Notre groupe est ouvert à tout public, et nous vous accueillons à bras ouverts.

Contact : Romain TRUCHAN
Tél. : 06 30 58 68 90

Dates des séances 2022/2023
de 10h à 11h30 :
 05/11/2022 • 17/12/2022
 14/01/2023 • 04/02/2023
 11/03/2023 • 08/04/2023
 06/05/2023 • 03/06/2023
 01/07/2023

YOGA _ _ _ _ _



Cette année encore le yoga se pratique à Pralong. Dix sept personnes se retrouvent les mardis soirs autour de Virginie, notre prof. Plusieurs personnes ont arrêté (pour cause d'horaire incompatible) mais

notre effectif a augmenté de 6 nouvelles pralonnaises. Chacune des séances se structurent en cinq phases : un temps de lâcher prise ; une préparation corporelle (étirements assouplissement) ; la pratique des postures ; la maîtrise du souffle et un temps de transition pour revenir au quotidien (relaxation ou méditation). L'ambiance y est toujours très conviviale et nous avons plaisir à pousser la porte de la salle d'animation.

Si le cœur vous en dit venez tester sur deux séances : mardi de 18 heures trente à 20 heures (sauf vacances scolaires).

La cotisation est de 162 € par an payable en trois fois.

Nous serons très heureux de partager ce moment avec vous.

Bonne et heureuse année et bonne santé,
 MJ Bréat



Gymnastique _ _ _ volontaire

Comme toutes les années nous avons commencé la gym au mois de septembre (le 14) à la salles des animations de Pralong. Nous pratiquons tous les mercredis de 19 h à 19 h 50. Cette année nous n'aurons qu'un cours pendant les vacances scolaires donc 31 cours.

Nous avons quatre nouvelles. Nous sommes 24 inscrits. Toujours nos deux garçons et 22 filles dont deux à mi-temps. Le tarif annuel est de 70 euros.

Nous faisons du cardio, des étirements, des assouplissements et du stretching.

Chaque semaine Sylvain nous fait un cours différent avec bonne humeur et rires.

Cette saison 2021-2022 nous avons fini par un repas préparé par Catherine. Nous avons tous beaucoup apprécié.

Comme d'habitude la saison s'est close par une marche autour de notre village.

Vous pouvez venir essayer deux cours gratuits.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous
 MJ Bréat



ACCA de Pralong

La commune de Pralong par le biais de son ACCA a été sélectionnée afin d'accueillir un projet de restaurations/créations de mares agricoles porté par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire et financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Départemental et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Elle fait l'objet d'une attention particulière, car elle possède sur son territoire des mares qui sont des habitats précieux pour de nombreuses espèces, et qui sont le lieu de vie d'un amphibien en particulier :

le Sonneur à ventre jaune (présence avérée sur la commune).

Ce projet permet aux agriculteurs et aux propriétaires de bénéficier gratuitement d'actions de curages et/ou de créations de mares au sein de leurs parcelles agricoles. Ces actions permettent de restaurer ces habitats bénéfiques à la biodiversité et qui peuvent avoir également de nombreux intérêts hydrologiques et agro-nomiques.

Actuellement, 58 travaux de mares sont déjà prévus cette fin d'année sur la partie Nord des Monts du Forez (Champdieu, Essertines-en-Chatelneuf, Chatelneuf, Marcilly-le-Chatel...), dont 17 sur la commune de Pralong.



Si vous souhaitez bénéficier de ces actions, je vous invite à contacter Margaux CHARMET, Chargée d'études environnementales à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, par téléphone au 07 49 29 42 45 ou par mail à l'adresse suivante fede.chasseur42.pae@orange.fr.

Comme chaque année, nous aurons également le plaisir de vous proposer un casse-croûte lors de la traditionnelle brocante du jeudi de l'Ascension.

En cette fin d'année et comme le veut la tradition, je vous présente au nom de tous les chasseurs de l'ACCA une très bonne année 2023.

Association Saint Vincent

2022, encore une année morose pour la Saint Vincent. La traditionnelle Saint Vincent tournante prévue le 16 janvier et organisée par nos amis de Lézigneux n'a pas eu lieu encore une fois à cause de la covid. Ce n'est que partie remise car les mêmes organisateurs ont prévu de reporter cette cérémonie le jour même de la fête de notre Saint Patron le 22 janvier 2023 toujours à Lézigneux. Un repas dansant salle Claveloux à Saint Romain le Puy animera cette journée

Notre assemblée générale avec distribution des brioches a eu lieu le dimanche 27 février. Elle a ensuite réuni de nombreux convives pour un repas très apprécié au restaurant l'Essentiel à la Bâtie d'Urfé. La prochaine A G aura lieu le dimanche 26 février à la salle des fêtes de Pralong. Tous les adhérents et sympathisants sont cordialement invités à y assister. Pour donner un nouveau souffle à notre société un appel sera fait aux volontaires souhaitant venir renforcer un bureau vieillissant.

Cette année nous avons eu la peine de perdre l'un des membres fondateur de notre société en la personne de Joannes Couchaud.

Un peu de nostalgie avec l'évocation d'un petit patrimoine vernaculaire tout doucement en train de s'éteindre. Il s'agit de nos loges de vigne. Voici un extrait d'une poésie écrite par le pépiniériste de Savigneux André Berger dans "**L'homme qui aimait les arbres**".

Loges de vigne, havre du travailleur y trouvant chaleur en hiver et fraîcheur en été, table pour y prendre un repas bien mérité suivi d'un somme réparateur.

Loges de vigne, où pêle-mêle étaient entreposés tous les outils de labeur, de l'indispensable sécateur en passant par l'escofine, la sulfateuse et sans oublier la bêche et la triandine.

Pauvres loges de vigne, cinquante ans se sont écoulés.

Entourées de buissons, vous êtes

bien décaties.

Tuiles et portes brisées, vous nous inspirez pitié.

Le bon vieux temps des loges tomberait-il dans l'oubli?

Heureusement il y a toujours l'exception qui confirme la règle et certaines de ces loges ont retrouvé avec bonheur une nouvelle jeunesse.

Le Président et les membres de la Saint Vincent vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année chaleureusement et raisonnablement arrosées et une heureuse nouvelle année.



Le Président et les membres de la Saint Vincent vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année chaleureusement et raisonnablement arrosées et une heureuse nouvelle année.

La Boule Des Ecrevisses

L'effectif de notre association reste stable avec une vingtaine d'adhérents qui aiment à se retrouver les samedis après-midis pour quelques parties de jeu souvent acharnées.

Notre doyen Joannès COUCHAUD est parti vers d'autres cieux en emportant avec lui plein de souvenirs de l'époque où la Boule était la grande attraction du dimanche après-midi, toute l'association lui rend hommage.

Le bureau de la société se compose de son président Jean-Paul TOULY, du trésorier Jacques BOULIVAN et de son secrétaire Raphaël DELORME.

Cette année est marquée particulièrement par la remise en état de notre terrain et pour ceux qui l'ont remarqué par la couverture des jeux par une toile tissée non pas pour la culture des fraisiers mais dans un souci de lutte contre les mauvaises herbes.

Dans le cadre du soutien aux initiatives locales et en concertation avec la municipalité nous avons sollicité l'aide du Conseil Départemental pour une participation

financière à la réalisation d'un enrochement sur la berge de la rivière qui détériorait notre clôture.

Nous tenons à remercier Mme Chantal BROSE et M. Pierre-Jean ROCHETTE qui ont été nos intermédiaires et bien sur l'entreprise de travaux publics de la commune qui a réalisé le travail.

Ces travaux effectués lors de l'assèchement du Pralong se poursuivent par la construction d'une murette avec grillage identique à la précédente et par la réfection de l'escalier d'accès au local. Merci encore aux sociétaires qui donnent de leur temps à l'association.

Notre activité associative n'a pas enregistré de faits marquants pour 2022, si ce n'est le challenge des Sociétaires Disparus remporté par la quadrette Michel ARNAUD, Guy ARNAUD de Boisset St Priest frère de notre ami Michel, Angélique VALEZY et Bernard VALEZY.

Ce concours sera de nouveau organisé en juin 2023 ainsi qu'éventuellement un «tête à tête» entre sociétaires.

Bonne et heureuse année 2023



Comité d'entraide aux aînés de Pralong

La commune de Pralong compte actuellement 109 habitants âgés de plus de 70 ans. Cette année, le Comité a pu à nouveau recevoir nos aînés pour le goûter annuel à la salle des fêtes le samedi 3 décembre 2022 à 14h30.

À la fin de cette après-midi conviviale, nos aînés sont repartis chacun avec leur traditionnel colis.

Le comité a aussi organisé le 30 octobre une vente de plats chauds à emporter préparés par le traiteur CHAZAL, qui a été une belle réussite ! Nos remerciements à tous les participants pour avoir contribué à cette vente !

La Présidente, Catherine BRICAUD

Dates à retenir

→ Le samedi 3 décembre 2022 :
Goûter et distribution de colis
à 14h30 à la salle des fêtes

→ Le samedi 22 AVRIL 2023 :
Organisation d'un Bal FOLK,
présenté par le groupe
DIATTONISSIMO

**TOUTE L'EQUIPE VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 !
BONNE SANTE A VOUS ET A VOS PROCHES !**

Lors de l'après-midi goûter du 3 décembre, plusieurs personnes n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.





Paroisse Sainte-Claire Sainte-Thérèse en Forez

Trois prêtres accompagnés de Don Martin, curé de la paroisse et par des équipes souriantes, accueillantes et priantes ont le souci de la vie paroissiale. Tout au long de l'année, ils vous proposent de les rejoindre pour des temps de rencontre, de marche, de jeux, de prière... et dans chaque étape importante de votre vie :

- pour les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades)
- pour avancer dans la foi : éveil à la Foi (jusqu'à 7 ans), caté (enfants du CE2 au CM2) aumônerie pour les plus grands, mardi de la foi, et autres temps forts ponctuels pour les adultes.
- ou pour les moments difficiles (visite des malades, à domicile, en milieu hospitalier ou en EPHAD, funérailles)
- et aussi pour vivre sa foi dans la vie quotidienne (fraternités locales, mouvements chrétiens...)

L'amour de Jésus est offert à tous.

Chaque week-end, 6 messes fixes couvrent la paroisse : à Champdieu, au monastère, à St Romain-le-Puy, Soleymieux, Lérigneux et Notre Dame. Elles sont complétées par une messe mobile le 2^{ème} samedi du mois à Savigneux, adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes et une messe sur un autre clocher, sur notre secteur.



Sur Pralong le 28 août nous avons célébré la messe pour la Fête de Saint Roch à l'église, contenu des conditions météo. Espérons qu'en 2023 nous pourrons le faire devant l'oratoire de St Roch érigé à ce Saint depuis plusieurs dizaines d'années.

Chaque mois, une édition paroissiale relate toute la vie de la paroisse, elle est à retrouver à l'église de Champdieu

Les horaires de messe sont en ligne sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairesthereseenforez.fr/>. Ils sont aussi affichés à l'église avec les contacts utiles pour toute démarche religieuse (demande de sacrement, funérailles, visite de malades ou personnes isolées,...)

ACCUEIL à la cure Notre Dame, du lundi au samedi de 9h à 12h (hors juillet août, hors jours fériés),

6 rue Loÿs Papon à Montbrison

Tél : 04 77 96 12 90

Courriel : paroisse.sainteclairesaintetherese@diocese-saintetienne.fr



Eglise Saint-Roch

Le 6 janvier 2023
Vœux de l'équipe municipale

Le 3 février 2023
Carnaval organisé par le Sou des Ecoles Chaprapaul à St Paul d'Uzore

Le 11 mars 2023
Assemblée générale de l'APP

Le 26 mars 2023
Loto du Sou des Ecoles Chaprapaul à Pralong

Le 22 avril 2023
Organisation par le comité d'entraide aux Aînés d'un Bal FOLK,
présenté par le groupe DIATTONISSIMO

Le 7 Mai 2023
Fête des fleurs



Le 18 Mai 2023
Brocante le jeudi de l'Ascension organisée par l'AFLP

Le 23 juin 2023
Fête de l'école à Chalain d'Uzore

Le 14 juillet 2023
Concours de pétanque de l'APP

Le 23 septembre 2023
Fête patronale : concours de pétanque de L'APP, feu d'artifice...



Si vous désirez davantage d'informations sur la commune de Pralong, n'hésitez pas à consulter le nouveau site de la commune à l'adresse suivante : contact@mairiepralong.eu



